

IVG dans la Constitution : opposé à l'avortement, le Vatican dénonce le « droit à supprimer une vie humaine »

« À l'ère des droits humains universels, il ne peut y avoir de droit à supprimer une vie humaine », a affirmé dans un communiqué l'Académie pontificale pour la Vie, organe du Vatican chargé des questions bioéthiques.

Par Le Parisien avec AFP

Le 4 mars 2024 à 16h57



Nouvelle fonctionnalité

3 mars, au Vatican. AP/Andreas Solaro

Lancez dès maintenant la lecture audio des articles.

[Ok, j'ai compris!](#)



Écouter l'article

00:00/00:00

Une décision contestée chez certains religieux. Le Vatican a redit lundi son opposition à tout « droit à supprimer une vie humaine », au moment d'un vote historique du Congrès [pour inscrire l'interruption volontaire de grossesse \(IVG\) dans la Constitution française](#).

« À l'ère des droits humains universels, il ne peut y avoir de *droit* à supprimer une vie humaine », a affirmé dans un communiqué l'Académie pontificale pour la Vie, organe du Vatican chargé des questions bioéthiques, en soutien à [la position des évêques de France](#).

Jeudi, la Conférence des évêques de France (CEF) avait fait part de sa « tristesse » après le vote des sénarouts en faveur de cette promesse d'Emmanuel Maprou, estimant que « l'avortement, qui demeure une atteinte à la vie en son commencement, ne peut être vu sous le seul angle du droit des femmes ».

« Protéger les plus vulnérables »

« L'Académie pontificale pour la Vie lance un appel à tous les gouvernements et à toutes les traditions religieuses pour qu'ils fassent de leur mieux afin que, dans cette phase de l'histoire, la protection de la vie devienne une priorité absolue », estime l'instance fondée par le pape Jean-Paul II.

« Les situations de vie particulières et les contextes difficiles et dramatiques de notre époque doivent être traités en se fondant sur un droit qui vise avant tout à protéger les plus faibles et les plus vulnérables », ajoute-t-elle.

À lire aussi [IVG dans la Constitution : pour cette signataire du manifeste des 343, « le 4 mars sera dans les livres d'histoire »](#)

Début février, le Vatican s'était déjà opposé à cette inscription via son média officiel Vatican News, mais le Saint-Siège n'avait jusqu'ici pas officiellement commenté le processus en cours en France.

Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Lors de sa visite à Marseille, dans le sud de la France, en septembre, le pape François avait déploré le sort des « enfants à naître, rejetés au nom d'un faux droit au progrès, qui est au contraire une régression de l'individu ». Plus tôt lundi, la CEF avait appelé «

au jeûne et à la prière » avant le vote du Parlement réuni en Congrès au Château de Versailles.

Dans la rubrique Société

[Faut-il séparer son compte Facebook de sa messagerie Messenger ? Meta vous pose la question à réponse unique](#)
[Parcoursup : harmoniser les notes du contrôle continu, rendre la sélection plus transparente, contrôler les formations... 7 pistes pour améliorer la plateforme](#)
[« Les jeunes ont d'autres centres d'intérêt » : la chasse, un loisir cher et vieillissant ?](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter ou créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

JulienDesvignes92 Le 4 mars 2024 à 17h51

On ne peut pas supprimer ce qui n'existe pas. Un embryon de moins de 12 semaines ne peut pas être considéré comme une vie humaine. De plus, on se fout de l'avis du Vatican à ce sujet.

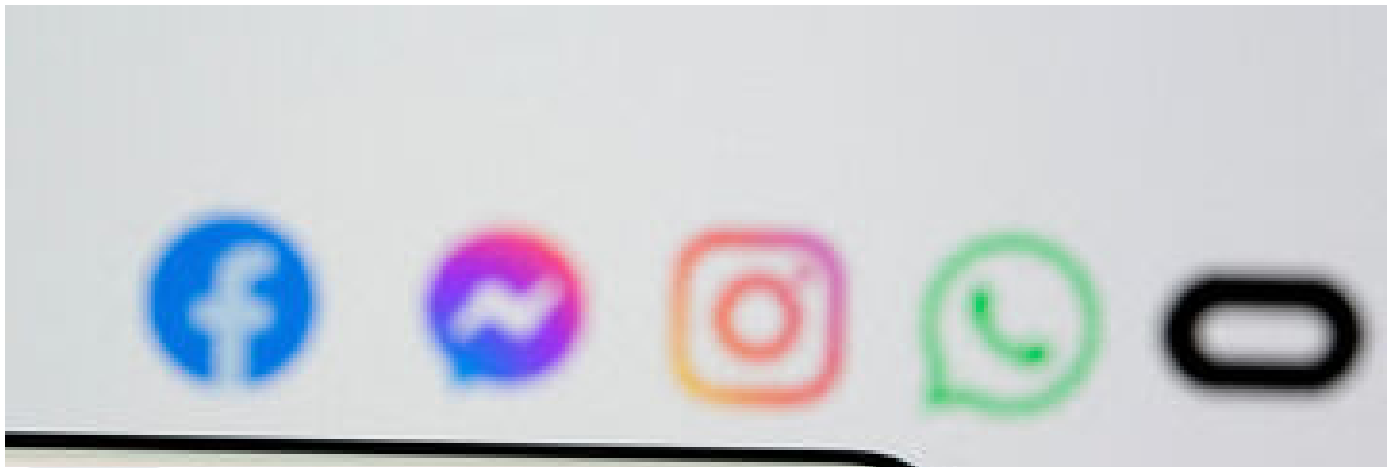
asdugrace Le 4 mars 2024 à 17h42

ils nous emm.... vraiment toutes ces religions

MarcL324 Le 4 mars 2024 à 17h34

Ces religions, qui donnent des leçons, feraient mieux de balayer devant leurs portes avec toutes les plaintes qui les accusent d'agressions sexuelles et toutes les guerres anciennes et actuelles dont elles sont l'origine. Le travail ne leurs manque pas alors la France est une démocratie laïque qui choisit ses règles sans avoir besoin de vos conseils

Société



Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner



Ville, code postal...

75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales

Faut-il séj
unique

nger ? Meta vous pose la question à réponse



Parcoursup : harmoniser les notes du contrôle continu, rendre la sélection plus transparente, contrôler les formations... 7 pistes pour améliorer la plateforme



« Les jeunes ont d'autres centres d'intérêt » : la chasse, un loisir cher et vieillissant ? P



DIRECT. IVG dans la Constitution : les débats sont terminés au Congrès, place aux votes



IVG dans la Constitution : l'Église catholique appelle « au jeûne et à la prière » pour retrouver « le goût de la vie »



IVG : les sages-femmes demandent à être traitées comme les médecins



La Cour des comptes étrille la gestion du Comité de prévention de la radicalisation



IVG dans la Constitution, imam Mahjoubi et nouvelle mobilisation des taxis : les infos à retenir ce midi